

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

N° du certificat : 791

N° de la norme : NQ 3680-910/2000-06-16 M1 (2004-09-10)

N° du protocole de certification : NQ 3680-915/2000-06-16

Date d'expiration : 2019-12-31

Le Bureau de normalisation du Québec, ayant reconnu la conformité de systèmes d'épuration autonomes pour les résidences isolées :

Biofiltre Ecoflo® (classe III)
Biofiltre Ecoflo® avec filtre de désinfection (classe V)
Biofiltre Ecoflo® avec lampe UV (classe V)
DpEC + biofiltre Ecoflo® (classe IV)
DpEC + lampe UV (classes IV et V)
DpEC + FAS (classes IV et V)
Biofiltre Ecoflo-C® + FAS (classe III)
Ecoflo® Filtre Coco + FDI (classe V)
Ecoflo® Filtre Coco + DIUV (classe V)

(voir l'annexe au certificat pour une description complète des modèles à utiliser)

ainsi que l'aptitude du détenteur à fabriquer ces produits conformément aux exigences de la norme et du protocole de certification, délivre le présent certificat à :

PREMIER TECH TECHNOLOGIES LIMITÉE

DIV. PREMIER TECH AQUA

1, avenue Premier, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 6C1

Le présent certificat est délivré selon les règles précisées dans le document BNQ 9902-001. En foi de quoi, ont signé à Québec, le 15 décembre 2017.



Julie Conseiller, directrice des opérations
Bureau de normalisation du Québec

Jean Couture
Responsable de programme
Certification

